

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.583

**Ecole d'art de
GrandAngoulême
création d'un tarif
atelier de vacances
Art et Sport**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.583**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**ECOLE D'ART DE GRANDANGOULEME CREATION D'UN TARIF ATELIER DE VACANCES
ART ET SPORT**

Les droits d'inscription et frais de scolarité de l'école d'art du GrandAngoulême pour l'année scolaire 2017/2018 ont été fixés par délibération n° 224 du 3 mars 2017.

Dans le cadre du développement des activités artistiques sur l'ensemble du territoire en favorisant une approche partenariale avec tous les acteurs et à la recherche de nouveaux publics dans toute leur diversité, notamment des enfants et des jeunes, l'école d'Art proposera au printemps 2018 un atelier de vacances art et sport en partenariat avec le centre équestre, l'Etrier Charentais.

Les enfants bénéficieront de 15 heures d'éveil et de leçons d'équitation le matin et de 15 heures d'activité artistique autour du dessin et de la peinture l'après-midi sur une semaine. Le cheval joue un rôle important depuis les fresques dans les grottes de Lascaux en passant par Picasso jusqu'aux performances contemporaines dans le questionnement artistique. Le va et vient entre activité physique et intellectuelle ouvre des nouveaux champs vers la créativité.

L'étrier Charentais percevra la totalité du montant des inscriptions, et reversera à l'Agglomération la part qui revient à l'école d'Art.

Le tarif de cette activité par enfant s'élève à 78 €. L'Etrier Charentais percevra 57 € et l'école d'Art, 21 €.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements structurants du 5 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création d'un tarif atelier de vacances Art et Sport de 21 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2017

Affiché le :

19 décembre 2017